



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt et un.  
Le 04 octobre à 20h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à Morteau, sous la présidence de Madame Marie-Josèphe VERMOT, doyenne de la séance.

Date de convocation : 28/09/21

Date d'affichage : 28/09/21

Nombre de voix :

- en exercice : 385

- présentes : 319

- exprimées par pouvoir : 55

Total : 374

**Objet : 2021-001 : Appel des membres du comité et installation du syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger**

Madame la Présidente procède à l'appel des membres de l'assemblée.

Etaient présents au titre des communes avec voix délibératives (ayant 1 voix) :

Yann BEAUFILS – commune de Saint Julien Les Russey, Dominique BERNARD – commune d'Orgeans-Blanchefonaine, Patrick BERTIN – commune de Courtefontaine, Françoise BEURET – commune de Les Terres de Chau, Luc BINDER – commune de Peseux, Patrick BOISSENIN – commune de Guyans-Vennes, Laure BOITEUX – commune de Morteau, Léon BONVALOT – commune de Montécheroux, Martial BOURNEL-BOSSON - commune de Morteau, Justine BRIQUEZ – commune de Vauclusotte, Michèle CACHOT-USUNIER - commune de Chamesey, Hervé CAGNON – commune de Cernay L'Eglise, Thierry CARTIER – commune de Belleherbe – David CHATELAIN - commune de Frambouhans, Isabelle CHEVAL – commune de Mancenans-Lizerne, Matthieu CHEVAL – commune de Mont de Vougnay, Bruno CHOLLEY – commune de Urtière, Olivier CLEMENCE – commune de Charmauvillers, Pascal CLEMENCE – commune de Montbéliardot, Anthony CUENOT – commune d'Orchamps-Vennes, Jean-Philippe DA COSTA – commune de Montjoie-Le-Château, Hugo DEFORET – commune de Mont de Laval, Jean-Pierre DEVILLERS – commune de Laviron, Kévin FADIN – commune de Montlebon, Lucine FAIVRE – commune de Le Mémont, Jean-Michel FEUVRIER – commune de Maïche, Alain GAIFFE – commune de Consolation-Maisonnettes, Frédéric GAIFFE – commune de Vennes, Etienne GIGON – commune de Fessevillers, Fabrice GIRARDIN – commune d'Orchamps-Vennes, Pascal GODIN – commune de Maïche, Aurore GOSSO – commune de Vaucluse, Suzanne GUERRIN – commune de la Longeville, Nicolas GUINCHARD - commune de Flangebouche, Isabelle HEINIGER – commune de Soulce-Cernay, Hugues HENNEQUIN – commune de La Grange, Thierry HOUSER – commune de Les Fontenelles, Bernard JACQUET – commune de Les Gras, François JACQUOT – commune de Charquemont, Pascal JACQUOT – commune des Ecorces, Michel JAMES – Commune de Les Fins, Christophe JANIN – commune de Charquemont, Lydie LAB – commune de Burnevillers, Denis LEROUX – commune de Grand Combe des Bois, Valérie EL NIESS – commune de la Chenalotte (représente Mme Brigitte LIGNEY, empêchée), Catherine MAUVAIS – commune de Le Bélieu, Olivier MESNIER – commune de Bonnetage, Francine MISERE – commune de Vaufrey, Philippe MITTAG – commune de Fleurey, Thierry MOREL – commune de Les Bréseux, Jean-Louis MOUGIN – commune de Les Combes, Joëlle MOUGIN – commune de Montandon, Frédérique MOUREAUX – commune de Ferrières Le Lac, Denis NARBEY – commune de Les Plains et Grands

Essarts, Jean-Luc PAGNOT – commune de Goumois, Corinne PARATTE – commune de Noël-Cerneux, Raphaël PEQUIGNOT – commune de Glère – Vivien PERRET-GENTIL – commune de Dompnel, Roland PERROT – commune de Le Russey, Bernard PRETOT – commune de la Bosse, Patrice PRETRE – commune de Bretonvillers, Daniel PRIEUR – commune de Pierrefontaine Les Varans, Catherine RACINE – commune de Liebvillers – Manuela RAMBAUD – commune de Le Russey, Christian RAMEL – commune de Battenans-Varin, Jérôme RENAUD – commune de Le Narbief, Marlène RENAUD – commune de Le Bizot, Catherine ROGNON – commune de Montlebon, Thierry ROMAIN – commune de Bief, Dominique RONDOT – commune de Le Barbou, Pascal ROUGNON – commune de Villers-Le-Lac, Yves ROY – commune de Belfays, Marie RUFENACHT – commune de Ville du Pont, Emmanuel SAULNIER – commune de Chamesol, Noël SAUNIER – commune de Saint-Hippolyte, André SIGRIST – commune de La Sommette, Hervé SIMONIN – commune de Les Fins, Pascal STUDER – commune de Charmoille, Luc TAILLARD – commune de Tréwillers, Véronique TATU – commune de Maïche, Gérard TIROLE – commune Montancy, Gérard VAUCHIER – commune de Germéfontaine, Pierre VAUFREY – commune de Morteau, Marie-Josèphe VERMOT – commune de Fournets-Luisans, Baptiste VILLEMEN – commune de Thiebouhans – Marcelline VIPREY – Commune de Loray, Jérôme VOINET – commune de Le Luhier – Céline VUILLEMIN – commune de Villers-Le-Lac, Christelle VUILLEMIN – commune de Grand'Combe Chateleu, Jean-Luc VUILLEMIN – commune de Laval Le Prieuré, Marielle WILCZAK – commune de Valoreille, Pierre-Jean WYCART – commune de Fournet Blancheroche

Etaient présents au titre des Communautés de Communes avec voix délibératives (8 voix) :

Cédric BOLE – communauté de communes du Val de Morteau, Jean-Noël CUENOT – communauté de communes du val de Morteau, Jean-Pierre FRIGO – communauté de communes du Val de Morteau, Florian GAIFFE – communauté de communes du Plateau du Russey, Maurice GROSSET – communauté de communes des Portes du Haut-Doubs, Sylvie LE HIR – communauté de communes des Portes du Haut-Doubs, Régis LIGIER – communauté de communes du Pays de Maïche, Boris LOICHOT – communauté de communes du Pays de Maïche, Dominique MOLLIER – communauté de communes du Val de Morteau, Christophe JACOULOT – communauté de communes du Val de Morteau, Gérard JOUILLE – communauté de communes de Montbenoît, Gilles ROBERT – communauté de communes du Plateau du Russey, Charles SCHELLE – communauté de communes du Pays de Sancey Belleherbe, Franck VILLEMAIN – communauté de communes du Pays de Maïche

Etaient présents au titre du Département du Doubs avec voix délibératives (15 voix) :

Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Jacqueline CUENOT-STALDER, Raphaël KRUCIEN.

Etaient présents au titre de la Région Bourgogne Franche-Comté avec voix délibératives (25 voix) :

Bénédicte HERARD, Christian MOREL, Valérie PAGNOT.

Ont donné pouvoir :

Aurélien BESCHET, commune de Ville-du-Pont, a donné pouvoir à Marie RUFENACHT, commune de Ville-du-Pont.  
Fabrice BOBILLIER, commune de La Grange, a donné pouvoir à Hugues HENNEQUIN, commune de La Grange.  
Eric HOULLEY, Région Bourgogne Franche-Comté, a donné pouvoir à Valérie PAGNOT, Région Bourgogne Franche-Comté.

Sylvain HENRIET, commune de Landresse, a donné pouvoir à Jean-Pierre DEVILLERS, commune de Laviron.

Céline JEAMBRUN, commune de Provenchère, a donné pouvoir à Charles SCHELLE, CC du Pays de Sancey Belleherbe.

Roland MARTIN, CC du Pays de Maïche, a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN, CC du Pays de Maïche.

Alexandre PANTEL, commune de Bief, a donné pouvoir à Thierry ROMAIN, commune de Bief.

Adrien PELLEGRINI, CC de Montbenoît, a donné pouvoir à Gérard JOUILLE, CC de Montbenoît.

Elisabeth REDOUTEY, CC du Val de Morteau, a donné pouvoir à Christophe JACOULOT, CC du Val de Morteau.

Michel TROUILLOT, commune de Flangebouche, a donné pouvoir à Nicolas GUINCHARD, commune de Flangebouche

Etaient également présents dans la salle mais non votants :

Marie-Pierre COLLIN HUET – DREAL, Frédéric POURCHET – commune de Les Fins, POUPENEY Sylvain – commune de Chamesol, Henri BIZE – communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe, Frédéric MENETRIER –

commune de Ferrières Le Lac, Valentin GAUTHEY – commune de Le Mémont , Bernard FAIVRE – commune de La Longeville, Francis BILLOD-MOREL – commune de Landresse, Agnès BERCOT-QUEGUINER – commune de Laval Le Prieuré, Sébastien PARENT – commune de Belfays, Nicolas PAGET – commune de Le Bélieu, Thierry COURTOIS – commune de Fournets-Luisans, Régis BOUCHARD – commune de Laviron, Alain CARTIER – commune de Cour Saint Maurice

Etaient absents excusés :

Aurélié BESCHET – commune de Ville-du-Pont, Fabrice BOBILLIER – commune de La Grange, Philippe CHOULET - commune de Dampjoux, Sylvain HENRIET – commune de Landresse, Eric HOULLEY – Région Bourgogne Franche-Comté, Céline JEAMBRUN – commune de Provenchère, Roland MARTIN – communauté de communes du Pays de Maïche, Alexandre PANTEL – commune de Bief, Adrien PELLEGRINI – communauté de communes de Montbenoît, Elisabeth REDOUTEY – communauté de communes du Val de Morteau, Françoise SANDOZ, commune d'Indevillers, Michel TROUILLOT – commune de Flangebouche

Etaient absents :

Didier BARTHOD - commune de Plaimbois du Miroir, Christophe BERTHOLD – commune de Villers-Le-Lac, Jérôme BOILLON – commune de Rosureux, Baptiste FAYARD – commune de Rosières sur Barbèche, Nicolas MARGUET – commune de Fuans, Anthony MERIQUE – commune de Damprichard, Hervé PREVITALI – commune de Cour Saint-Maurice, Régis SOULET – commune de Plaimbois-Vennes, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN – commune de Longeville Les Russey.

Récapitulatif :

- Communes : 88 présents – 6 procurations soit : 94 voix
- Communautés de communes : 12 présents – 3 procurations soit : 120 voix
- Département du Doubs : 4 présents soit : 60 voix
- Région Bourgogne Franche-Comté : 3 présents – 1 procuration soit : 100 voix

**Total des voix présentes : 374 voix dont 55 exprimées par pouvoir**

Le quorum étant atteint, elle installe l'assemblée et déclare la séance ouverte.

Monsieur Cédric Bôle a été élu secrétaire.

**Approbation à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme, le Président  
Denis LEROUX



A handwritten signature in black ink, appearing to be "DL" or similar initials, written over a horizontal line.

